



CHATEAUBOURG  
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

N°126

# le magazine

SEPTEMBRE 2017

FOCUS

## Écoles : priorité au bien vivre ensemble

ET AUSSI...

LA COUR DES ARTISTES  
P 5

HISTOIRE  
P 14

HÔTEL D'ENTREPRISES  
P 19



## Sommaire

## EN DIRECT

Décisions du Conseil municipal	3
Actualités	4/5
Expression	6/7

## FOCUS

Bien vivre ensemble à l'école	8/9
-------------------------------	-----

## PRÈS DE CHEZ VOUS

Sur le vif	10/11
Vivre ensemble	12/13

## DÉCOUVERTES

Histoire	14/15
Rencontres	16/17

## CARNET

État civil	18
Agenda	19

Le magazine - Septembre 2017 - N°126  
Journal d'informations municipales -  
Broons-sur-Vilaine / Châteaubourg /  
Saint-Melaine. Dépôt légal : Septembre 2017

Directeur de publication : Teddy Régnier  
Co-directeur : Jeroen Sweijen - Suivi  
de rédaction et d'exécution : Shirley Piron  
Réalisation graphique : LRCG  
Impression : Les Hauts de Vilaine  
Rédaction : Jean-Louis Kernen, Shirley Piron,  
Coralie Renault - Photo de couverture :  
Pierre Lepoutre. Crédits photos : Mairie  
de Châteaubourg ; Paul Derennes ; Pierre  
Lepoutre, photographe professionnel à  
Châteaubourg (www.pierrelpoutre.com)

Mairie de Châteaubourg  
5 place de l'Hôtel de Ville  
BP 92156 - 35220 Châteaubourg  
Tél. : 02 99 00 31 47  
Fax : 02 99 00 80 65  
www.chateaubourg.fr

## Édito



En cette fin d'été, beaucoup d'entre nous rangent épuisettes et maillots de bain et pourtant... Voici une proposition de régates, toutes voiles et énergie dehors pour mettre le cap sur le nouveau Projet Éducatif de Territoire ! Le renouvellement du PEDT s'élanche en effet sous un double mât : recenser les richesses de notre bassin de vie et y prendre appui pour mettre en œuvre la politique éducative de la Ville. Tous les acteurs du « navire éducatif » sont concernés : parents, enseignants, personnels périscolaires, animateurs, associations, prestataires... Il s'agit de répondre à la question : que

pouvons-nous mettre au service de nos jeunes et qui leur sera utile jusque dans l'âge adulte ?

En premier lieu, favoriser le récif dans lequel prendra essor une solide humanité. Encourageant le sens de l'écoute et une action propice à l'intérêt du plus grand nombre, cette première étape vise à élever de futurs citoyens responsables. Celles et ceux qui, face à une météo exigeante, sauront mobiliser leurs ressources propres.

Ainsi, le développement de l'estime de soi, de la confiance en soi, de la construction de l'identité et de l'ouverture d'esprit sera-t-il placé au cœur de cette réflexion. Cette disposition oriente la barre vers des principes déjà développés par de nombreux acteurs et qu'il convient de soutenir. Une première illustration est l'initiative menée autour du bien vivre ensemble présentée dans le Focus de ce magazine.

L'objectif est donc ici de s'emparer des priorités et de coordonner l'action des uns et des autres afin d'en extraire tout le suc et d'offrir un mode de fonctionnement cohérent et porteur de sens. Les différents temps et leurs transitions seront ainsi vécus de manière plus souple et confortable par les enfants.

Co-équipiers incontournables de cette prometteuse flotte : les parents d'élèves que nous encourageons à nous rejoindre pour accompagner l'armada de ce nouveau défi. Alors ensemble, avec mes souhaits à toutes et tous d'une belle rentrée et d'une belle année scolaire à Châteaubourg : cap sur la concertation pour notre PEDT !

**CHRISTELLE AVERLAND-SCHMITT**  
Adjointe en charge de la vie des écoles

## LE MOT DU MAIRE

Les enfants à réveiller le matin, le forum des associations, la braderie des commerçants, le festival EMGAV, les foires aux vins, l'odeur des pommes sur le marché... pas de doutes c'est la rentrée à Châteaubourg. Alors bonne rentrée à toutes et à tous !



## EN DIRECT

## Décisions

Extraits des principales décisions des Conseils municipaux des mois de juin et juillet

## URBANISME

## PRÉSENTATION DU PROJET DE PADD

Dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, la mairie a travaillé sur son Projet d'Aménagement et de Développement Durables du territoire communal, projet présenté lors du Conseil municipal du 14 juin. À travers ce PADD, la Ville affiche son ambition de développer son agglomération afin de préserver un environnement pour la population et les entreprises, tout en valorisant les dynamiques locales. La Ville souhaite ainsi favoriser le bien vivre ensemble, la qualité du cadre de vie et l'accueil de nouveaux habitants en répondant aux objectifs suivants :

- ▶ une urbanisation maîtrisée pour encourager les pratiques de proximité et de solidarité ;
- ▶ un niveau d'équipements collectifs et de services publics pour le confort de tous au quotidien ;
- ▶ la préservation des sites naturels et de la biodiversité.

## LOI PINEL - DEMANDE D'AGRÈMENT

Le dispositif gouvernemental Pinel a été étendu, permettant à la commune d'y être éligible sous condition d'agrément. Le Conseil a validé le dépôt de candidature de la municipalité au dispositif Pinel, en donnant pour cela pouvoir au président de Vitré Communauté, habilité à solliciter cet agrément au nom des communes. Le dispositif permet aux propriétaires de bénéficiaires de déductions fiscales jusqu'au 31.12.2017 pour l'acquisition d'un logement neuf ou réhabilité mis en location, sous conditions de durée du bail et de plafonnement des loyers et des revenus.

## VIE DES ÉCOLES

## RESTAURATION ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE - TARIFS 2017/2018

Le Conseil municipal a validé les tarifs applicables à la restauration et aux prestations périscolaires (accueil matin, midi et soir, goûter), pour l'année scolaire à venir. Les tarifs ont été maintenus par rapport à l'année scolaire 2016/2017. Les tarifs de restauration sont fonction du lieu de résidence des parents ainsi que de leur quotient familial.

## ENFANCE JEUNESSE

## ESPACE JEUNES &amp; PASSERELLE - TARIFS

De nouvelles activités vont être proposées en complément de celles existantes. Le conseil a ainsi approuvé les tarifs pour ces nouvelles activités : 5 € pour le tir à l'arc et la patinoire ; 10 € pour le vélo rail.

## RAM INTERCOMMUNAL

Depuis janvier 2017, une réflexion est en cours quant à la mise en place d'un Relais Assistants Maternels intercommunal sur les communes de Cornillé, Domagné, Louvigné-de-Bais, Saint-Aubin-des-Landes, Saint-Didier, Saint-Jean-sur-Vilaine et Châteaubourg. L'objectif est d'étendre le RAM de Châteaubourg à ce territoire et de construire un projet commun. La municipalité sera pilote et coordonnera ce projet, suite à l'avis favorable du Conseil municipal.

## FINANCES

## CCAS - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient sur le territoire communal pour développer des actions en faveur des personnes



Le projet de Maison de Santé, à la Bretonnière.

en difficulté. Le Conseil municipal a validé le versement d'une subvention d'équilibre au CCAS, d'un montant de 126 500 €.

## AFFAIRES GÉNÉRALES

## NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Isabelle Noyalet, élue de la liste majoritaire, a adressé sa démission de conseillère municipale. Elle est remplacée par Véronique Amiot qui interviendra dans les commissions vie des écoles, action sociale et culture communication.

## ACTION SOCIALE

## RÉALISATION D'UNE MAISON DE SANTÉ

Le Conseil municipal a validé la réservation d'espaces de consultation et de réunion, pour une superficie totale de 75,91 m<sup>2</sup> et un montant de 173 076,55 € HT, au sein du futur bâtiment de la Maison de Santé, dans la ZAC des Jardins de la Bretonnière. Ces espaces se composent de deux cellules pouvant accueillir des professionnels de santé ainsi qu'une salle de réunion favorisant la mise en réseau des acteurs de santé. La Maison de Santé sera d'une superficie totale de 556 m<sup>2</sup>.

## CCAS - NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE ÉLU

Suite à la démission d'Isabelle Noyalet du Conseil municipal et par conséquent du conseil d'administration du CCAS, le Conseil a validé son remplacement au sein de cette instance par Aude de la Vergne en tant qu'administratrice élue.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 25 RUE DE VITRÉ

Du fait d'une problématique de reprise de l'activité du Café des Sports de Saint-Melaine, la commune a étudié les différentes possibilités afin de maintenir cette activité de proximité sur ce secteur. La transmission de l'activité ne pouvant se réaliser compte tenu de l'état du local, une étude de faisabilité a été lancée sur la maison d'habitation située au 25 rue de Vitré, afin de transférer l'activité. Le Conseil municipal a approuvé l'acquisition de ce bien et la réalisation des travaux pour un budget global de 230 000 €. Un bail commercial sera proposé à M<sup>me</sup> Baudouin, reprenneuse de l'activité, pour un montant de 540 € TTC par mois.

# Actualités

Le futur centre commercial Bel Air

## UN NOUVEAU LOOK DANS UN ESPACE ATTRACTIF

La mairie au nord, la gare au sud, les parcs Bel Air et Pasteur respectivement à l'est et à l'ouest, la Vilaine au centre : le centre commercial Bel Air occupe un emplacement stratégique au cœur de la cité. Une position que la municipalité entend dynamiser.



« Il s'agit de bien connecter cet espace avec le centre-ville qui bouge en créant un pôle fort et attractif avec une forte identité près du plateau piétonnier »

indique Nicolas Collet, responsable aménagement travaux urbanisme, évoquant ce projet en cours.

Au programme, la rénovation du centre commercial, l'aménagement de la place et des abords avec le parking. Précisons que la Ville est copropriétaire de l'ensemble à plus de 50 %, entre les cellules et la place désormais espace public. La dizaine de partenaires participera donc au financement des travaux, la commune prenant en charge la place et ses abords.

### Une signalétique uniforme

Le bâtiment ne sera pas détruit mais simplement relooké au niveau de sa façade. La signalétique deviendra ainsi uniforme, pour

tous les commerces, sur un bandeau périphérique, autour d'une grande enseigne centrale. À noter aussi la création de deux nouvelles cellules\*, côté nord, afin de renforcer ce pôle commercial. Marquages au sol pour rejoindre la passerelle et le centre, mobilier urbain moderne, nouveaux espaces verts, bâtiment central : cet ensemble cohérent deviendra bientôt une réalité.

### Début des travaux, été 2018

« La consultation pour le maître d'œuvre a été lancée en juin, le choix se fera ce mois de septembre suivi de l'avant-projet et des appels d'offres avant le marché des travaux au printemps 2018 » précise Nico-

Cette esquisse de l'étude de faisabilité donne un aperçu du nouveau projet, côté place (doc. Cabinet Univers).

las Collet pointant au passage un autre impératif « on devra d'abord réaliser un important poste de relevage pour l'assainissement. C'est incontournable car cette station alimente un tiers de la ville ». Les pelleuses commenceront donc par là avant d'émigrer vers les travaux de surface sur la nouvelle place. Nous serons alors à l'été 2018. Mais le temps passe si vite.

\*Candidatures : contacter la mairie



La Cour des Artistes

## UNE CO-CONSTRUCTION POUR VALORISER LE CENTRE-VILLE

La Cour des Artistes. Le nom se marie bien avec le Pont des Arts et la Cité des Sculpteurs. Ce sera une réalité bien visible, dans un an, à l'été 2018, au 9 rue de Paris. Les automobilistes surplomberont cette placette dès le rond-point, près de La Vilaine, et les promeneurs apprécieront ce nouvel espace central et convivial.

Aménager en cohérence : c'est l'objectif de la municipalité. « Cette petite place fera partie de l'espace public à terme. Ce n'est pas une juxtaposition. Notre politique actuelle consiste à faire des choses qui s'intègrent bien » indique Nicolas Collet, responsable aménagement travaux urbanisme. Avec une démarche intéressante à partir du projet de C2R Habitat, un aménageur privé qui a acquis l'ensemble immobilier comprenant deux commerces avec des dépendances dans une cour.

### Cinq commerces

« Le bâtiment principal accueillera une épicerie fine et une auto-école tandis que trois cellules commerciales seront construites

à l'emplacement des garages » précise Nicolas évoquant une démarche originale de concertation avec le promoteur qui finance la totalité du projet. « Nous avons co-construit le projet ensemble pour développer l'attractivité du centre-ville ». La municipalité suit cette opération depuis son lancement, en accord avec l'aménageur, afin d'aboutir à une réalisation de qualité qui s'intégrera au cœur des aménagements réalisés par la Ville au niveau du choix des matériaux, du mobilier urbain, du fleurissement...

### Avec une liaison piétonne

La municipalité entend d'ailleurs suivre d'autres projets d'investisseurs privés, à proximité du centre, pour s'inscrire dans les aménagements à venir. Avec toujours une même démarche : travailler ensemble.

La commune se portera ensuite acquéreur de la placette via une rétrocession à la fin des travaux. Une idée intéressante car il sera ensuite possible de relier cet espace à la rue Maréchal Leclerc via un passage pié-

Un emplacement de choix, rue de Paris, pour 5 commerces.

Avec un passage dans l'angle pour rejoindre la rue Maréchal Leclerc.



tons d'une vingtaine de mètres, à l'arrière du bâtiment principal. Sans oublier que la Cour des Artistes deviendrait aussi un emplacement de choix pour accueillir les sculpteurs. Avec le clocher en ligne de mire.

# Expression

PORTRAIT D'UN ÉLU

**Christophe Hiron**, élu de la liste majoritaire *Sculptons l'avenir* !



Installé depuis 2003 à Châteaubourg, je ne déménagerai pour rien au monde ! D'abord parce que mes filles ne seraient pas d'accord... et ensuite parce que nous sommes vraiment bien ici ! Arrivés un peu par hasard, pour rester à proximité de Rennes où je travaillais encore, c'est à Châteaubourg que nous avons construit notre chez nous. Dans le quartier de la Brunelière où nous nous plaisons tant ! Une ambiance sympa entre voisins, un cadre favorable pour la vie de famille.

Originnaire de Mayenne, je me sens Breton d'adoption. En effet, je vis en Bretagne depuis mes études en informatique, à Lannion puis Rennes, avant de commencer ma carrière à Guingamp, dans l'informatique industrielle... très technique ! Puis c'est à Rennes que j'ai continué mon parcours pro,

dans deux grands groupes où j'ai été chef de projet en informatique, pour évoluer vers le web et ses applications. Directeur technique ensuite, je dirigeais une équipe de 50 développeurs. Expérience très intéressante mais qui m'éloignait du terrain et des produits. C'est en 2009 que nous avons créé à Châteaubourg, avec ma compagne, notre agence de création web. Voilà qui m'a permis de revenir à plus de polyvalence, d'être sur le terrain, proche des produits et des besoins des utilisateurs. Aujourd'hui, ce sont 4 collaborateurs qui nous nous accompagnent au sein de l'agence.

Le rôle d'élu ? C'est d'abord la curiosité qui m'a donné envie de me lancer. J'avais en effet envie de mieux comprendre les mécanismes de l'action locale et d'y participer. En tant que conseiller municipal, j'ai décou-

vert les rouages administratifs, et les nombreux sujets, parfois très techniques, qu'une collectivité gère. Je peux déjà dire que c'est une belle expérience !

Côté loisirs, je suis un heureux adhérent du Tennis club ! Je profite du nouvel équipement sportif le plus souvent possible, plusieurs fois par semaine. Pour ne pas vous mentir, entre le chef d'entreprise, le père de famille et l'élu, le temps me manque parfois. Mais je mesure la chance que nous avons de pouvoir profiter au quotidien, que ce soit professionnellement ou personnellement, d'une ville accessible et dynamique.

TRIBUNE POLITIQUE

MAJORITÉ

Pour un dialogue apaisé et constructif



La rentrée de septembre à Châteaubourg s'annonce bien remplie. Voici un résumé des projets à venir :

- Décider de l'emplacement et du projet architectural de la future médiathèque
- Approuver le PADD de notre PLU
- Choisir le délégataire assainissement pour les 10 prochaines années
- Lancer le concours d'architecte de la future Maison de l'Enfance
- Finaliser le projet de rénovation du centre-ville (centre commercial Bel Air, projet du 9 rue de Paris...) et établir le planning des travaux en concertation avec les commerçants
- Lancer les études de la future station d'épuration
- Travailler sur les futurs lotissements de la ZAC multisites
- Accompagner les travaux de la gendarmerie et de la ZAC de la Bretonnière
- Démarrer la concertation sur les rythmes scolaires et sur le PEDT
- Poursuivre la réflexion sur le projet d'extension de la résidence Bel Air

Mais surtout, et nous savons que vous attendez cela avec impatience, nous allons démarrer avec le Département et les services de l'État, les études du futur contournement de Châteaubourg. L'objectif étant d'acter un tracé pour l'été 2018. Nous reviendrons vers vous pour vous présenter et échanger sur les différentes options étudiées.

Comme vous pouvez le concevoir, l'investissement des services de la Ville et des élus va être important pour cette rentrée. Nous ferons tout notre possible

pour maintenir un service public de qualité, en sus de ces nouveaux objectifs. Nous comptons sur votre soutien, si cette intensité devait générer quelques insatisfactions temporaires.

La vision que nous avons pour la ville en 2014 est en train de prendre forme. Avec ses nouvelles entreprises, ses nouveaux commerces, ses nouvelles associations, Châteaubourg avance avec sérénité. Un centre-ville bientôt rénové, un fleurissement accru et un projet culturel ambitieux : nous aurons tous les atouts pour redynamiser notre ville.

Malgré tous nos efforts, notre pragmatisme et une gestion en mode « entrepreneur », les délais de réalisation nous semblent parfois trop longs. Sachez bien que nous faisons notre maximum pour les réduire. Nous nous appuyerons également sur votre présence et vos contributions lors des nombreuses réunions de concertation à venir. Il serait dommage de laisser uniquement les contestataires s'accaparer la démocratie locale. N'oublions pas que la démocratie est l'affaire de tous. Nous veillerons à écouter tous les apports constructifs car chaque habitant est compétent pour donner un avis. Depuis le début du mandat nous réalisons un projet connu, pour lequel vous nous avez élu. Si nous avons amendé quelques dossiers en fonction des études réalisées, nos objectifs n'ont pas changé. Vous pouvez ainsi compter sur nous pour aller au bout de notre projet et tenir ainsi nos engagements.

Bonne rentrée à toutes et à tous,

Les élus de la majorité

LISTE MINORITAIRE

Ensemble !



Lors de son accession aux affaires, en 2014, la liste majoritaire actuelle a pris comme postulat de réorienter, voire de supprimer purement et simplement les projets que nous avons initiés ou engagés lors du précédent mandat. Gendarmerie, nouvelle salle de sports et terrain multisports ont ainsi simplement migré vers d'autres lieux. Parmi les suppressions, exit la déclaration de candidature de Châteaubourg pour un lycée, rayé d'un trait de plume le « Parcours de l'Enfant » qui aurait vu cohabiter sur un site unique une maison des assistantes maternelles, des locaux scolaires et un centre de loisirs, passés à la trappe l'agrandissement et la modernisation de la médiathèque in situ.

Seuls le cheminement en site propre jusqu'à la gare et la passerelle sur la Vilaine à hauteur d'Ar Millin' ont échappé à la grande purge ! Nous attendions donc avec une certaine curiosité l'application du programme de nos successeurs correspondant à tous ces projets. Or qu'en est-il après 42 mois de gestion municipale soit largement plus de la moitié du mandat ?

Il y a belle lurette que toute candidature pour un lycée a été abandonnée, Châteaugiron en aurait sans doute pris ombrage. De nouveaux locaux scolaires publics ? Le maire ayant solennellement constaté une baisse ponctuelle des naissances prédit un sombre devenir pour nos écoles. Curieuse approche quand on sait que le premier magistrat répète à qui veut bien l'entendre que la commune vogue vers un avenir glorieux fondé sur une population de 8 000 habitants. Voilà en tout cas une analyse et un discours qui vont combler d'aise des parents confrontés à des sureffectifs permanents. L'Éducation natio-

nale ouvre pourtant une classe supplémentaire à la rentrée ! Bizarre, vous avez dit bizarre ?

Quant à la médiathèque, elle n'en finit pas de s'enliser dans les sables du Gué. Ce qui nous fait dire que, ceci ajouté à la calamiteuse affaire du plateau piétonnier, les bords de Vilaine ne sont guère porteurs pour notre aimable majorité.

Un projet solide aurait pu émerger de toute cette grisaille, la maison de l'enfance. Las ! Les études ont tellement pris de retard que l'on peut espérer au mieux la voir sortir de terre en fin de mandat.

Doit-on rappeler que les structures évoquées plus haut seraient pleinement opérationnelles depuis deux ans si nous étions restés aux affaires...

Pour conclure, signalons un projet-phare de moins en moins mis en lumière : le contournement routier de Châteaubourg dont le maire avait fait un cheval de bataille. On allait voir ce que l'on allait voir ! Hélas, il faut bien se rendre à l'évidence, nous avons des partenaires peu coopératifs. Le Département se tourne vers l'État qui fait la sourde oreille. Quant à la commune chaudement sollicitée pour nous accompagner dans un tracé sud, l'ingérence castelbourgeoise a déclenché une bronca parmi ses habitants.

Il restera les sculptures et les pots de fleurs sur les trottoirs pour nous consoler, mais cela semble un peu court pour satisfaire nos contribuables.

ensemble@chateaubourg2020.fr

LISTE MINORITAIRE

Pour une action citoyenne et participative



Lors du dernier Conseil municipal, nous avons dû, entre autres, nous prononcer sur 4 délibérations impactant le patrimoine de la commune, patrimoine commun à tous. C'est pourquoi nous tenions à vous informer du sens de nos votes.

La première portait sur la vente d'un terrain communal, dans la zone de la Basse Haye, d'une superficie de 3,3 hectares à une entreprise pour 480 700 € HT. Une telle décision est a priori justifiée car il s'agit de la cession d'un terrain à une entreprise de la commune qui souhaite s'y développer dans une zone dédiée aux activités économiques. Le problème réside dans le fait que ce terrain est aujourd'hui utilisé par le « Centre équestre » de Châteaubourg et cela depuis de très nombreuses années. En effet, la précédente municipalité avait loué environ 4 hectares afin que le centre équestre puisse se développer sur un lieu unique et sécurisé. Or, cette vente a été conclue sans concertation avec le centre équestre et sans qu'une proposition alternative n'ait été proposée. Ceci met en péril l'avenir du centre accueillant environ 240 pratiquants, employant 3 temps plein et offrant une activité essentielle au bien vivre dans notre commune. Pourquoi la municipalité n'a-t-elle pas anticipé une solution crédible alors que ce projet est en gestation depuis plus d'un an ? C'est la raison pour laquelle nous nous sommes abstenus.

Deux autres délibérations concernaient le projet de maison médicale. La majorité a décidé de vendre une partie du terrain communal de la « ZAC des jardins de la Bretonnière » à la société qui réalisera ce projet privé. Cette société a proposé un prix d'achat de 41 600 € HT pour un terrain de 2 426 m<sup>2</sup>. Nous considérons que ce prix est trop faible pour un tel terrain constructible. En effet, ce prix revient à 20 € TTC le m<sup>2</sup> alors que la partie haute du même

terrain communal a été vendue en septembre 2016 à 50 € TTC le m<sup>2</sup> à un aménageur. **Pourquoi se priver de 80 000 € correspondant à plus d'un an de budget dédié aux associations ?** De plus, la municipalité a, dans le même temps, décidé d'acheter dans cette future maison médicale, à la même société, deux cellules et une salle de réunion (un total de 76 m<sup>2</sup>) pour un prix de 173 000 € HT. Cela signifie **2 280 € HT le m<sup>2</sup> construit !** Enfin, dans ce type de situation, le Conseil municipal doit toujours délibérer au vu de l'avis du Service France Domaine. Ce dernier, service de l'État, évalue l'ensemble des biens susceptibles d'être acquis ou vendus par la commune, afin de garantir la transparence des opérations qu'elle conduit. **Or, ces deux délibérations n'étaient pas accompagnées de l'avis de ce service.** C'est pourquoi nous nous sommes également abstenus.

La dernière délibération concerne l'acquisition par la commune d'une maison d'habitation au 25 rue de Vitry à Saint-Melaine permettant d'y transférer l'activité du Café des Sports. L'acquisition de cette parcelle bâtie d'une superficie de 576 m<sup>2</sup>, pour 156 000 € (**271 € le m<sup>2</sup>**), a été rendue possible car la commune a fait jouer son droit de préemption. En louant ce bien après travaux, la commune permettra le maintien de ce commerce de proximité à Saint-Melaine. Le droit de préemption est ainsi un **outil d'aménagement urbain**. Nous avons voté favorablement pour cette délibération.

Pablo Diaz, Xavier Demay, Dominique Lebrun  
listeavec.vous@chateaubourg.fr

LA VIE DANS LES ÉCOLES

# Priorité au bien vivre ensemble



**On sait aujourd'hui qu'une bonne qualité de vie à l'école améliore l'implication des élèves, les rend plus sûrs d'eux-mêmes, contribue à diminuer les inégalités et accroît le niveau des résultats.**



École du Plessis



École Charles de Gaulle



Cette qualité s'accompagne d'une diminution de la tension et d'une amélioration du bien-être des enfants et des personnels des écoles. Formulés ainsi, cela paraît une évidence ! Et pourtant, nous savons que la vie à l'école n'est pas forcément un long fleuve tranquille... Outre une actualité parfois dramatique sur le sujet, les professionnels sont à l'écoute des enfants et de leurs parents pour que l'école soit un lieu privilégié pour tous.



## À l'écoute des familles

« Suite à des questions de parents en conseil d'école, nous avons décidé de conduire une action autour du harcèlement à l'école. Il s'agissait de clarifier les situations de conflits et de violence entre enfants afin de les appréhender et d'agir de façon appropriée » confie Christelle Averland-Schmitt, adjointe en charge de la Vie des Écoles. Des chamailleries au harcèlement, une gradation qu'il convient en effet d'avoir à l'esprit ! L'élue décide donc de mettre l'accent sur cet axe en 2016-2017. « Notre objectif consistait à attirer l'attention sur la partie vivre ensemble et l'amélioration du climat scolaire ».

Un groupe de travail avec les écoles primaires publiques et privées est donc constitué. « Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les parents élus et les responsables scolaires et périscolaires afin de répartir les missions

de chacun » poursuit-elle, évoquant cette mise en lumière de diverses initiatives dans les écoles (lire les articles en page 12).

## Des initiatives dans les écoles

Certaines écoles ont organisé des matinées banalisées sur la bienveillance pour valoriser les attitudes positives et désamorcer ainsi les conflits. L'école Saint-Joseph s'est illustrée avec presque 10 ateliers sur une seule demi-journée ! Les personnels périscolaires du public se sont également emparés du thème en proposant pendant les trois jours de la semaine de l'Ascension des réalisations autour de la bienveillance, de la politesse et du vivre ensemble. « Des affiches créées par les enfants ont été élaborées lors des TAP\* ou des temps de garderie. Nous souhaitons que les enfants s'approprient certains espaces en affichant des mots de politesse sur les fenêtres ou en décorant les lieux autrement » poursuit Sarah Bazin, responsable enfance jeunesse scolaire.

## Une conférence débat

Afin de fédérer toutes ces actions et pour répondre à la demande des parents, la municipalité décide aussi d'organiser une

conférence animée par Delphine Théaudin, psychologue clinicienne, sur le harcèlement scolaire, en avril dernier. Avec un engagement commun pour l'organisation : les parents prennent en charge la location de la salle tandis que la commune finance l'intervention de la conférencière sans oublier d'offrir le pot de fin de séance, propice aux échanges !

« Les parents présents ont ensuite posé de nombreuses questions sur ce sujet qui les interpelle. Certains vivent ces situations avec angoisse » conclut Christelle Averland-Schmitt. « Je note la mobilisation des maîtres de toutes les écoles sur le sujet depuis longtemps déjà et l'inscription de ce thème dans tous les projets d'école et dans la politique de la Ville (dispositif NEJ) ». Pour la suite, la Ville projette une formation de ses agents périscolaires à l'improvisation et au théâtre-forum qui seront proposés en TAP.. Une manière de toujours maintenir la vigilance et l'ouvrage sur le métier !

\*TAP : Temps d'Activités Périscolaires



## STABILISATION OU BAISSSE DES EFFECTIFS SCOLAIRES

# Comment faire face d'ici deux ans ?



École Saint-Melaine



**Quatre écoles maternelles et primaires suivies par deux collèges : la demande est régulière dans les établissements scolaires de Châteaubourg grâce à une population jeune qui continue de s'installer dans une commune attrayante. Cette augmentation démographique ne suffit pas toujours.**



École Saint-Joseph



## Moins d'élèves dès 2019

C'est actuellement le cas à Châteaubourg. « Depuis trois ans, nous accusons une stabilisation des effectifs globaux » indique Teddy Régnier, le maire, pointant même une baisse de la natalité de l'ordre de 30 naissances par an. Avec ce constat : « malgré les prévisions de nouveaux logements, on peut penser qu'il n'y aura pas d'augmentation des effectifs dans les années qui viennent » poursuit le maire ; ajoutant même « nous pourrions aborder une baisse régulière du nombre d'élèves à compter de 2019 ».

On le sait, la commune doit anticiper les investissements pour ses écoles. Agrandir, améliorer ou déplacer les locaux actuels ? « Répondre à ces questions sera l'objectif du travail de concertation que nous allons mener peu après la rentrée. Les projections de population établies dans le cadre du plan local d'urbanisme et les résultats du recensement INSEE réalisés en 2017 vont nous aider à prendre les bonnes décisions ».

## En attendant : deux modulaires

Malgré une stabilisation globale des effectifs, certaines cohortes sont encore nombreuses et le besoin d'extension se fait sentir dans les deux écoles publiques. Dans l'attente de l'intégration de l'accueil de loisirs Plume comme local supplémentaire à l'école Le Plessis, la commune y a installé un espace modulaire dédié aux services périscolaires. Le même équipement a été placé pour deux ans à l'école Charles de Gaulle afin d'apporter plus de confort aux classes actuelles. Ces deux modulaires de qualité illustrent le souci des élus de répondre aux besoins actuels tout en anticipant avec réalisme les années à venir. Les procédés de construction ont beaucoup évolué et la classe dite « mobile », devenue « modulaire » répond aux nouvelles normes d'isolation thermique RT 2020\*\* qui n'ont rien à envier à celles des BBC\*\*\* actuels.

## Cap sur la concertation !

Après un temps d'évaluation des trois années de rythmes scolaires, la mairie se laisse jusqu'au printemps 2018 afin de trouver la solution la plus adéquate pour les enfants, en concertation avec les parents, les enseignants et le personnel des écoles.

Le début d'année sera aussi marqué par la refonte du Projet Éducatif de Territoire. Là aussi, un groupe de travail composé de tous les acteurs de la communauté éducative planchera sur les richesses de notre bassin de vie à proposer aux écoliers châteaubourgeois. Les parents intéressés seront notamment sollicités pour co-construire ce beau projet !

\*\*RT 2020 : Réglementation Thermique 2020 à énergie positive.

\*\*\*BBC : Bâtiment Basse Consommation

# Sur le vif



**Juin** | **La nouvelle aire de jeux** au parc Pasteur fait fureur !



**23 juin** | **Fête de la Musique** : du monde et du rythme pour Sagazic !



**24 juin** | **Fête des écoles publiques** : une belle journée pour clôturer l'année scolaire.



**6 juil.** | **Pique-nique du RAM** avec les assistants maternels, parents... sans oublier les enfants !



**Juillet** | **Les 13-17 ans de l'Adomissile** en mode détente lors du camp à l'île de Groix !



**Août** | **L'été** est aussi nature à Châteaubourg !



**Juillet** | **Les 8-10 ans** de l'accueil de Loisirs en route pour le mini-camp à Trémelin



**5 août** | **Levée de drapeaux** en hommage aux gendarmes Thierry Esnault et Didier Curot, tués en service il y a 20 ans.



**Août** | **Des nuages colorés** dans le ciel de Châteaubourg ?

# Vivre ensemble

## VIE SCOLAIRE

### ÉCOLE SAINT-MELAINE

## Une semaine sans cartable pour rejoindre l'Australie

Pas de devoirs le soir, une rupture dans l'emploi du temps scolaire habituel, de nouveaux camarades de classe... Les élèves de l'école Saint-Melaine ont vécu, au dernier trimestre, une « semaine sans cartable », une expérience hors du temps classique qui s'est déroulée les 22, 23 et 24 mai, à la veille du pont de l'Ascension. « *Le dernier trimestre de l'année était très long. Il fallait créer une pause pendant cette longue période* » indique Pascale Lelaure, enseignante de l'école, qui lance avec son équipe et quelques parents une activité thématique autour de l'Australie.

Lundi 22 mai, 9 heures. Tous les enfants attendent les consignes, assis en tailleur, devant le drapeau de l'île continent accroché sur le préau. Plus question pendant ces trois jours de rejoindre les cinq classes habituelles. Les élèves participent à des activités animées par l'équipe enseignante et les parents. Au programme : cui-

sine, danse et musique autour du didgeridoo, le célèbre instrument à vent des aborigènes, conception d'un boomerang, arts visuels, sans oublier des ateliers sportifs autour d'un grand jeu collectif. L'intérêt pédagogique est évident : les élèves découvrent un nouveau pays à travers ces activités décloisonnées.

### L'esprit de solidarité

« *C'est très intéressant car cette expérience a permis de mobiliser et de mélanger les enfants*



Briefing sous le préau pour la semaine australienne !

à travers un projet commun » poursuit l'enseignante qui y voit aussi un intérêt social : « *ces trois journées ont permis aux enfants de mieux se connaître et de développer l'entraide entre petits et grands* ». La solidarité était le fil rouge de cette semaine. L'école a remis un chèque à l'association « Rêves de clown », après un repas bol de riz. Une petite semaine qui aura marqué les esprits en s'évadant vers le pays des kangourous qui fascine tant les Français !

Renseignements et inscriptions :  
13 rue du vieux moulin  
saint.melaine35@wanadoo.fr  
02 99 62 30 45

### ÉCOLE CHARLES DE GAULLE

## Les élèves acteurs de leur vie citoyenne

Les bonnes habitudes de vie en société se prennent dès l'enfance. « *Nous avons souhaité que les élèves deviennent acteurs de leur vie citoyenne* » indique Sylvie Vavasseur, directrice, évoquant le nouveau projet d'école inscrit sur la période 2016-2020. Avec des actes concrets.

Un conseil des élèves de quatorze membres - à raison de deux par classe - a été élu pour proposer des axes d'améliorations possibles dans la vie à l'école. « *On fait avancer les choses quand ça vient des élèves* » poursuit la directrice citant des exemples du quotidien : des affiches ont été réalisées et posées dans les

toilettes et à la cantine incitant à respecter les lieux, d'autres mettent l'accent sur les règles de politesse... Ces actions visent à former des jeunes qui deviendront des citoyens responsables respectant le cadre de leur vie collective et l'environnement. Une opération de ramassage des déchets s'est d'ailleurs déroulée dans ce contexte sur un site de la commune.

### Les messages clairs

C'est surtout le respect de la personne qui est au cœur de ce projet. Tous les élèves de CM2 ont ainsi passé avec succès leur brevet « Les

droits et les devoirs sur internet » organisé par la gendarmerie de Châteaubourg. À noter aussi cette initiative originale avec la promotion des messages clairs, une technique qui permet de régler les différends par la discussion et l'empathie. « *On limite ainsi les petits conflits sur la cour et dans la classe* ». Un outil très pertinent pour améliorer le climat scolaire.

Il faut aussi évoquer la solidarité avec cette coopération interclasses à l'image des enfants du CP ou du CE2 qui lisent des histoires aux plus jeunes, sans oublier d'autres initiatives permettant une transmission des savoirs dans les deux sens. L'ouverture ne se limite pas au cadre de l'école. Les élèves de CM1 ont ainsi rencontré leurs correspondants anglais à deux reprises début mai, en Mayenne. Des élèves d'outre-Manche, ambassadeurs aussi de la politesse et de la courtoisie.

Informations et contacts :  
7 place du Général de Gaulle  
02 99 00 34 24



Lors de la rencontre des CM1 avec leurs correspondants anglais en Mayenne.

## VIE ASSOCIATIVE

### LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

## Un appel aux plus jeunes pour la relève

« *Le club répond à un vrai besoin autour de la convivialité et du partage* ». Marie-Jo Monterrain est présidente de club de l'Âge d'Or depuis 2015, une association où elle s'investit à fond. « *Les personnes ont besoin de contacts. On pense à eux, on leur demande si elles vont bien et on rend visite aux gens qui ont des problèmes de santé* ». Des attentions discrètes si appréciées dans les moments de solitude.

### Fusionner avec Saint-Melaine ?

Belote, palets, pétanque, triomino, scrabble... les adhérents se retrouvent ainsi à une cinquantaine, le mercredi après-midi, tous les quinze jours, à l'espace Bel Air. « *Si on n'était pas là, les gens resteraient chez eux et s'ennuieraient peut-être* » poursuit Amand Goussé, trésorier, soulignant ainsi le rôle social du club lancé en 1974.

Malgré cela, les effectifs s'érodent inexorablement. « *Nous étions 234 en 2009, nous sommes passés à 160. On baisse de 10 adhérents tous les ans* » poursuit Amand, témoin des nouvelles habitudes



Lors de l'assemblée générale en février 2017, à La Peinière : Marie-Jo Monterrain, première à gauche et Amand Goussé, dernier à droite, fêtent les anniversaires des années 7

des plus jeunes. « *Les 60-70 ans, on ne les voit pas. C'est le mobil-home ou le camping-car. La vie a changé !* ». Marie-Jo et Amand ne baissent toutefois pas les bras : « *on lance un appel. Il nous faut du sang neuf* » avant d'émettre une idée audacieuse « *et pourquoi ne pas fusionner avec le club de Saint-Melaine ? L'union fait la force !* ».

### « On va arrêter les bals »

La balle est lancée. D'ici là, au club, on continue de programmer les rendez-vous : concours de belote, repas, bûche de Noël et galette des rois. Sans oublier les quatre thés dansants annuels. Bientôt de l'histoire ancienne. « *On organise nos*

derniers bals en septembre et novembre. C'est trop de travail » avouent Marie-Jo et Amand face à la concurrence des autres communes et aux frais d'organisation. Alors, un dernier tour de piste ? Pas certain si les jeunes nouveaux veulent renouer avec l'âge d'or du musette.

### Bals :

le 24 septembre avec Thierry Simon,  
le 26 novembre avec Stéphane Fauny.

### Concours de belote :

le mardi 24 octobre.

## DÉLIRES DE SCRAP

## Le plaisir de créer autour d'une photo

Vous prenez un support rigide d'une trentaine de centimètres de côté, vous y placez une photo qui vous tient à cœur et vous créez tout autour un décor avec des lieux, des dessins, des titres, des dates... Excellent pour raconter une histoire familiale ou valoriser des événements quotidiens. Vous venez de vous lancer dans le scrapbooking sans le savoir, une technique appelée aussi créacollage ou collimage au Québec.

### Créativité

Ce loisir créatif qui vient, on s'en doute, des États-Unis, a aussi, tout comme le patchwork, connu son heure de gloire en France. C'est toujours le cas à Châteaubourg avec Délires de scrap, une association créée en juillet 2008.

« *L'objectif consiste à mettre en valeur une photo en suivant sa propre inspiration et surtout sa sensibilité* » indique Cécile Hoisnard, présidente du club. « *On utilise beaucoup de papiers et des encres diverses, à travers plusieurs techniques comme le tamponnage ou le pochoir* ». Le visuel est ainsi valorisé avec des couleurs et des élé-



Le groupe 2016-2017 avec Cécile Hoisnard au second rang et deuxième à partir de la droite.

ments en relief grâce à la créativité de l'auteur. Il suffit de se rendre sur le blog\* de l'association pour en être convaincu.

### Partage et convivialité

Les activités se déroulent le mardi soir, salle Henri Grouès à Saint-Melaine. Une occasion de partager autour des techniques de réalisation avant le grand rendez-vous annuel, la « crap », un rassemblement de scrappeurs autour d'une animatrice pour réaliser un mini album. Le groupe pense également préparer une exposition à partir des œuvres exposées au Jardin des Arts d'Ar Milin'. En projet également, une journée pour sensibiliser

les jeunes, autour du scrapbooking, deux fois par an.

L'association qui peut accueillir 24 membres dans son local pense en effet à la relève et dispose de huit places disponibles. « *C'est une activité plutôt féminine mais les hommes peuvent venir !* » poursuit la présidente « *on rigole bien parfois au scrap* ». Toujours de la convivialité, presque du délire !

\* Blog : [assodeliresdescrap.blogspot.fr](http://assodeliresdescrap.blogspot.fr)  
Contact : Cécile Hoisnard  
06 28 37 89 27

# Histoire

JANVIER 1984 : « LA BATAILLE DU RAIL »

## LES TRAINS NE PASSENT PLUS À CHÂTEAUBOURG

L'affluence est exceptionnelle ce jour de janvier 1984 à la gare de Châteaubourg. Le public qui arrive ne semble pas disposé à monter dans le train. Bien au contraire...

**Comité de Salut Économique : BRETAGNE BLOQUÉE**  
Opération lancée à l'initiative de la FDSEA et CDJA



**200 agriculteurs le 24 janvier**  
Mardi 24 janvier 1984, 11 heures. Une agitation inhabituelle se propage sur les quais en cette période hivernale, après le passage de l'express Rennes-Paris. Ce sera d'ailleurs le dernier avant la fin de la journée. Bientôt la Bretagne sera coupée de la capitale à partir de Châteaubourg. Que se passe-t-il ?

Près de 200 agriculteurs de l'arrondissement de Vitré commencent à mettre en place un premier barrage sur les rails avec une quinzaine de camions provenant d'entreprises agro-alimentaires de Châteaubourg, Domagné, Saint-Armel avec aussi l'aide de quelques transporteurs routiers. De loin, on distingue nettement une bétailière enjambant déjà les voies tandis qu'une benne d'une coopérative est déposée plus loin.

D'autres véhicules attendent près du hangar de la gare. C'est clair, on ne passe plus. Et à midi la révolte ne fait que commencer... Pourquoi cette manifestation, le jour même où Steve Jobs présente son célèbre Mac aux USA ? Aucun rapport, bien entendu, mais en 1984, la situation des agriculteurs est loin d'être aussi brillante que celle d'Apple...

**Une « annexe B ter » qui fait grincer**  
C'est la baisse des cours du porc tombés sous la barre des 10 francs qui déclenche les hostilités. Les éleveurs contestent aussi les MCM - les fameux Montants Compensatoires Monétaires mis en place par la CEE - qui créent des distorsions augmentées par une récente dévaluation du franc, en 1983. L'annonce des quotas laitiers est également source d'inquiétude et surtout la

suppression de « l'annexe B ter » qui ne permet plus à l'agriculture bretonne de bénéficier de tarifs préférentiels pour le transport par rail. Une dernière raison qui explique le déplacement des agriculteurs à la gare de Châteaubourg. La mobilisation a commencé à l'ouest, cet hiver 1983-1984, avec des opérations musclées dans le Finistère : la perception de Carhaix est mise à sac en novembre avant la sous-préfecture de Brest en janvier. On se croirait dans la grande vague d'agitation légumière de 1961. La grogne est arrivée en Ille-et-Vilaine où les esprits sont bien échauffés.

**Un camion bulldozer pour pousser**  
Vers midi, les forces de l'ordre interviennent avec un gros camion, muni d'une pelle de



- 1 Une bétailière vraiment très mal garée !
- 2 Face au blocage du gouvernement, les manifestants s'en prennent à la voie ferrée.
- 3 Les forces de l'ordre essaient de sortir un camion piloté par un policier.
- 4 Place au camion bulldozer de la police.
- 5 Pas facile de résister aux gaz lacrymogènes !

bulldozer en guise de pare-chocs, pour dégager la voie. Les manifestants sourient en voyant d'autres policiers casqués pousser un second véhicule. Pendant cette opération, un second barrage plus coriace est construit avec une benne de 15 tonnes de produits déshydratés posée sur les rails. En fin de matinée, la SNCF doit stopper tout trafic et effectuer le transbordement des voyageurs par cars.

**600 agriculteurs le 25 janvier**  
À la tombée de la nuit, les agriculteurs décident de lever le blocus. Le travail à la ferme n'attend pas. Ils se donnent rendez-vous le lendemain au même endroit. Le mercredi, 600 agriculteurs des secteurs de Saint-Malo et Rennes posent un nouveau barrage. Les manifestants continuent d'affluer. Les forces de l'ordre également plus nombreuses se mettent à charger. Les policiers occupent désormais la voie devant les manifestants qui essaient de tenir face aux grenades lacrymogènes. Il faut bloquer la voie le plus longtemps possible.

Il s'agit en effet de peser au maximum sur les négociations qui viennent de commencer. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, et Charles Fiterman, son homologue aux transports, acceptent de recevoir des responsables de la FNSEA. Aucun geste de la part de Pierre Mauroy, premier ministre. Le gouvernement tergiverse.

**« On peut tenir huit jours ! »**  
Les nouvelles parviennent à Châteaubourg. « Le travail n'est pas urgent pourvu que l'on puisse rentrer le soir pour soigner les animaux. On peut tenir 8 jours, 15 s'il le faut » entend-on chez des manifestants de plus en plus remontés qui s'acharnent désormais sur la voie. Un rail est tordu et des panneaux de signalisation sont détériorés. Des infos vite remontées à Paris en retour. À 20h, Michel Rocard et même Pierre Mauroy acceptent de discuter. L'action est levée à 21h30.

**Les permis retirés !**  
Le lendemain, c'est la douche froide au retour sur le terrain. Les onze chauffeurs qui viennent reprendre leur camion se voient retirer leur permis de conduire sur le champ. Certains conducteurs n'étaient même pas montés dans leur véhicule la veille ! Les responsables agricoles offrent même d'échanger leurs permis. C'est un refus des autorités voulant frapper par l'exemple et casser la solidarité.

Certains manifestants évoquent alors une reprise de l'action. Finalement après maintes tractations, les autorités préfectorales suspendent leur décision et les permis sont rendus le samedi. Mais la machine judiciaire est lancée. Commencent alors les enquêtes de gendarmerie dans les brigades avant un futur procès. Les responsables de l'opération font valoir qu'ils « ne sont ni des activistes, ni des

voyous mais tout simplement des agriculteurs qui défendent une cause juste comme les ouvriers de Talbot ou ceux de la sidérurgie ».

### Tribunal de Rennes : un verdict de clémence

Le jugement est rendu trois mois plus tard. Le 18 avril 1984, 14 personnes - soutenues par 150 manifestants maintenus à l'extérieur - comparaissent devant le tribunal correctionnel de Rennes. Rapidement, la SNCF, qui a chiffré son préjudice matériel doit revoir ses prétentions à la baisse. Les témoins de la défense sont applaudis quand ils indiquent que ces journées chaudes des 24 et 25 janvier ont été les conséquences d'une situation agricole qui continue de se dégrader.

Après les audiences, le verdict tombe infligeant des peines d'amende de 1 000 à 2 000 F. La SNCF reçoit 19 430 F pour la première journée, 79 450 F pour la seconde et 5 000 F pour l'ensemble du préjudice. L'affaire s'est dégonflée au fil des débats. Le journaliste de Ouest France, rapporteur des faits, ne cache pas sa surprise : « à la limite, on pouvait presque se demander s'il y avait eu une manifestation à Châteaubourg ce jour-là »...

Sources : « Le paysan d'Ille-et-Vilaine Agri coopé » créé en 1944 - numéros 1260 du 26 janvier 1984 et 1261 du 2 février 1984 : une et pages inférieures. Photos AFP - Ouest-France du 19 avril 1984 - Documents d'archives fournis par Paul Derennes.



# Rencontres

L'HÔTEL D'ENTREPRISES DE CHÂTEAUBOURG

## La formule tout compris pour réussir



Bâtiment de l'Hôtel d'Entreprises

**Accueillir les nouvelles entreprises qui démarrent ou veulent se développer. C'est l'objectif de Vitré Communauté sur le site de La Gaultière.**

L'Hôtel d'Entreprises de Châteaubourg, sur la Zone d'Activités de La Gaultière. N'essayez pas de réserver une chambre pour le week-end : vous n'aurez pas plus de chance qu'à l'Hôtel des finances... Par contre si vous voulez y installer votre PME, il reste de la place.

« Le développement économique c'est le fer de lance de Vitré Communauté. Nous avons de la demande mais il n'y avait pas d'hôtel d'entreprises à Châteaubourg, un pôle important d'activités sur le territoire » indique Clara Marchal, chargée de développement économique sur l'intercommunalité. Vitré Communauté a construit ce vaste atelier-relais en 2014. Comme il restait des places après la baisse d'activité de Médria, les élus ont décidé de louer les cellules disponibles à partir de 2016.

### Tout est compris dans le loyer

« C'est d'abord une pépinière pour accueillir les start-up qui démarrent. Nous accueillons aussi des entreprises qui souhaitent disposer

de bureaux et de locaux » poursuit Clara. L'entreprise loue ici un kit complet avec un bureau et de nombreux espaces communs mis à disposition comme la cafétéria et les deux salles de réunions. Vitré Communauté gère l'entretien intérieur et extérieur, la liaison haut débit internet... Un logiciel permet de réserver les salles de réunion à l'heure ou à la demi-journée. Ici pas de faux frais, tout est compris dans le loyer.

Si New Médria occupe 30 % du site, quatre autres entreprises louent une partie de l'espace à raison de deux à cinq bureaux par unité. « Des bureaux de 10 à 50 m<sup>2</sup> sont encore disponibles\* » poursuit Clara lors de la visite, présentant du mobilier d'occasion disponible pour les nouveaux arrivants. Ceux-ci se sentiront rapidement chez eux. « Un vendredi sur deux, je viens avec le café et les petits gâteaux, et les résidents qui le souhaitent se retrouvent pour échanger dans la cafétéria ». Le site respire la convivialité. Toujours bon pour les affaires.



\*Contact : Clara Marchal, Vitré Communauté  
c.marchal@vitrecommunaute.org  
02 99 74 52 61



Philippe Lamberdière

### NEW MÉDRIA LE MONITORING EN ÉLEVAGE

New Médria est une société de monitoring en élevage connue notamment pour ses capteurs de vèlage, ses colliers détecteurs de chaleurs, de rumination et de santé. « Nous comptons actuellement une quinzaine de salariés et nous avons des clients en France et à l'étranger » indique Philippe Lamberdière, responsable méthode industrialisation et qualité qui évoque aussi une diversification des activités dans le secteur des vignes, de l'irrigation et des engrais sans oublier le traitement des maladies. « De la santé de l'animal à celle de la vigne, nous faisons le même métier ».

www.medria.fr

HÔTEL D'ENTREPRISES DE CHÂTEAUBOURG

### SCREENY TECHNOLOGIES L'ESSOR DE LA VIDÉO

« La vidéo est partout... et ça ne fait que commencer. Et si vous faisiez appel à un expert pour développer votre projet vidéo ? ». Sur son site, Arnaud Dupuis, docteur en informatique, créateur de Screeny Technologies annonce la couleur : l'ère de la vidéo numérique ne fait que commencer. Mais elle nécessite un savoir-faire évident pour attirer l'attention sur YouTube, DailyMotion et consorts. « Je reçois les vidéos à l'état brut. Elles sont le plus souvent prises avec un portable. Je les mets en forme avec les musiques et les titres » confie Arnaud qui a conçu le process dans son intégralité.

www.screenytech.com  
contact@screenytech.com



Arnaud Dupuis, à gauche, et Kilian Saidani



François Auberger, à droite, avec ses collègues Cyrielle et Grégory

### UP À FOND DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Up - traduisez Utilities Performance - gère des projets d'optimisation des ressources. L'agence de Châteaubourg emploie sept personnes dont quatre ingénieurs. Elle conçoit la totalité d'un projet avec le suivi de la réalisation. « On produit par exemple du biogaz qui sert à chauffer les maisons » confie François Auberger, directeur d'agence évoquant une plate-forme de méthanisation en cours de réalisation à Vire.

02 99 39 70 70

Stéphane Huault



### STI3D CONÇOIT DES LIGNES DE PEINTURE

STI3D conçoit des lignes de peinture et intervient pour modifier l'existant comme par exemple chez MX à Agigné ou PSA à Rennes. « On se plaît bien ici, c'est tout neuf et pas cher ! On bénéficie de tous les services et de la fibre optique » indiquent Stéphane Huault et Stéphane Ribeyrol qui travaillent avec des ensembliers pour monter les installations.

sti3d.huault@orange.fr

Maëva Dufeu, debout, avec Lauriane Dron



### DAO RÉPOND À LA DEMANDE DES BUREAUX D'ÉTUDES

Maëva Dufeu est directrice du développement commercial chez DAO Bretagne, un prestataire de services en bureau d'études et méthodes. « Nous mettons directement des collaborateurs à disposition, en cas de surcharge de travail dans les entreprises comme chez Sulky Burel, Thalès et Cooper » indique Maëva qui précise que les huit collaborateurs sont salariés de DAO. « À Châteaubourg, il y a de la demande » conclut la responsable indiquant que DAO recrute toujours.

02 23 37 50 59 - maeva.dufeu@dao-be.com

# État civil

## JUSQU'À MI-AOÛT

### NAISSANCES

**Pablo PHILIPPE**, né le 29 mai 2017  
**Axel GAUVIN**, né le 31 mai 2017  
**Norah MÉRIENNE**, née le 21 juin 2017  
**Evan DUFEU**, né le 22 juin 2017  
**Ewan HENNEGUELLE**, né le 30 juin 2017  
**Marylou JOUAN**, née le 1<sup>er</sup> juillet 2017  
**Yeleen VICQ**, née le 4 juillet 2017  
**Livia DE LIMA**, née le 5 juillet 2017  
**Noemie ROUX EON**, née le 10 juillet 2017  
**Ava CAILLY**, née le 11 juillet 2017

### MARIAGES

**Thierry COUDRAY et Elèna DUVAL**, le 15 juillet 2017  
**Pierre BRIANT et Claire LELARGE**, le 15 juillet 2017

### DÉCÈS

**Françoise SAUVÉ veuve SAVATTE**, 93 ans, le 20 juin 2017 à Châteaubourg  
**Jean VETTIER**, 80 ans, le 4 juillet 2017 à Rennes  
**Marie-Josèphe ANGER veuve BOUINIÈRE**, 92 ans, le 10 juillet 2017 à Châteaubourg

**Hervé GRAVOT**, 65 ans, le 14 juillet 2017 à Châteaubourg  
**Raymond MÈGE**, 98 ans, le 15 juillet 2017 à Vitré  
**Jean-Claude BONNET**, 74 ans, le 15 juillet 2017 à La Guerche-de-Bretagne  
**Albert ROUSSEAU**, 77 ans, le 2 août 2017 à La Guerche-de-Bretagne  
**Marie LEGENDRE veuve LOUÂPRE**, 87 ans, le 4 août 2017 à Vitré  
**Denise GÉRARD veuve WIART-LECHEVALIER**, 88 ans, le 7 août 2017 à Vitré  
**Guillaume ESNAULT**, 35 ans, le 14 août 2017 à Châteaubourg

# Agenda

## SEPTEMBRE

**JEUDI 7 SEPTEMBRE Castel Pétanque**  
Championnat départemental des clubs vétérans. Stade Théo Bottier.

**SAMEDI 9 SEPTEMBRE CSMFA**  
Tournoi de foot U 11 et U 13. Stade Théo Bottier.

**DU 9 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE Chemin Faisant**  
Exposition photos. RDC de l'Hôtel de Ville.

**DIMANCHE 17 SEPTEMBRE Castel Art Com**  
Vide grenier de 8h à 18h. Centre-ville.

**SAMEDI 23 SEPTEMBRE Comité de Jumelage**  
Concours de pétanque. Stade Théo Bottier.

**DIMANCHE 24 SEPTEMBRE Club de l'Âge d'Or**  
Bal. Salle des Vallons.

**VENDREDI 29 SEPTEMBRE Castel Pétanque**  
Concours de pétanque départemental vétérans. Stade Théo Bottier.

## OCTOBRE

**DIMANCHE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE Marché de producteurs**  
de 9h à 14h. Parking du Gué.

**MERCREDI 4 OCTOBRE Réunion publique projet d'aménagement**  
À 20h. Maison Pour Tous.

**JEUDI 5 OCTOBRE Maison de l'Emploi**  
Forum de l'emploi. La Clé des Champs.

**MERCREDI 11 OCTOBRE Établissement Français du Sang**  
Collecte de Sang. La Clé des Champs.

**DIMANCHE 15 OCTOBRE APE**  
Bourse puériculture. La Clé des Champs.

**JEUDI 19 OCTOBRE ADMR**  
Assemblée Générale. Maison Pour Tous.

**SAMEDI 21 OCTOBRE Amicale des palets**  
Concours de palets. Halle Fayelle.

**MARDI 24 OCTOBRE Club de l'Âge d'Or**  
Concours de belote. Salle des Vallons.

## COMMERCE

# LES ENSEIGNES QUI BOUGENT



**CHRISTELLE COOK**  
06 27 01 32 18  
Facebook : **Christelle Cook**

Diplômée d'un BAC Pro Hôtellerie Restauration, **Christelle Prime** a lancé un concept original : l'aide à la personne dans le domaine culinaire. Passionnée de cuisine et désireuse d'aller à la rencontre des gens, elle propose aux familles, personnes âgées, handicapées ou malades, de se déplacer à domicile

avec son matériel, afin de préparer les repas de la semaine. Elle peut préparer jusqu'à 4 jours de repas du soir en un passage, à conserver au réfrigérateur ou au congélateur pour les consommer plus tardivement. Sensible au bien-être culinaire, ses plats sont préparés avec des aliments frais et peuvent être adaptés en fonction des régimes alimentaires.

Du lundi au vendredi, de 9h à 18h.



**TATOUAGE À L'ÉTAGE**  
9 RUE DE PARIS  
02 23 07 94 56 / 06 35 41 22 23  
Facebook : **Tatouage à l'étage**

ArnO, anciennement installé 2 place de l'Hôtel de Ville, a déménagé et s'est installé avec **Darwin**, au 9 rue de Paris. Ces deux artistes aux univers bien distincts (le tatouage japonisant pour ArnO et gra-

phique pour Darwin) vous reçoivent dans leur nouveau local de plus de 70 m<sup>2</sup> afin de transformer vos souhaits en tatoo. Ouvert à de nombreux horizons artistiques, le salon accueillera régulièrement des « guest » afin de mettre en avant le travail de confrères.

Du mardi au samedi, de 14h à 19h et le matin sur RDV.

## EMGAV #2 SAMEDI 23 SEPTEMBRE LA CLÉ DES CHAMPS

Le festival EMGAV revient pour sa deuxième édition afin de fêter les 2 ans de L'atelier G2C !



Cette année, l'association a mis les bouchées doubles : deux scènes ainsi qu'une ouverture en après-midi en partenariat avec l'Espace Jeunes.

Par ici le programme !

**De 17h à 20h**

Concerts et nombreuses activités (loisirs, sport, culture) proposés par l'Espace Jeunes.

**À partir de 21h**

Scène extérieure : Delirium Sound System - PFM Gravel  
 Scène intérieure : Click-Clacks (Rock) - Lacraps (Rap) - Rakoon (Dub Hip-hop) - Highlight Tribe (Trance Natural) - Madben (Électro-techno) - Zion High (Dub)

**Pratique** : buvette et restauration sur place

**Billetterie et navettes en ligne** : <https://yurplan.com/event/EMGAV-2/16554>  
 Pour toute autre information, contactez l'Atelier G2C via Facebook ou par mail [atelierg2c35@gmail.com](mailto:atelierg2c35@gmail.com)

## ATOUT'ÂGE DU 2 AU 30 OCTOBRE



À nouveau cette année, le Centre Communal d'Action Sociale et ses partenaires ont concocté un programme d'animations et de rencontres intergénérationnelles pour les retraités et leurs familles ! Et pour en profiter davantage encore, ces animations s'étalent désormais sur un mois. Cinéma, décoration d'arbres en tricot, jeux de société, ateliers créatifs, belote, partage des savoirs, balades, repas breton et même concours de citrouilles !

**Pratique** : programme complet et informations pratiques à retrouver sur [www.chateaubourg.fr](http://www.chateaubourg.fr)

**Vide Grenier**

ET ANIMATIONS SURPRISES

2017  
17 SEPT.

8H 18H

**Castel artcom**  
Provocateur d'animations  
Association commerçants & artisans  
Châteaubourg

CHÂTEAUBOURG

Restauration : sur place

Bradeurs : 2€ / mètre linéaire

Plus d'infos : [www.castelartcom.fr](http://www.castelartcom.fr)

Affiche agence Marché Châteaubourg - Impression Blaud de Valère

## Contact

### Hôtel de Ville

5 place de l'Hôtel de Ville  
BP 92156 - 35220 Châteaubourg  
02 99 00 31 47 - Fax : 02 99 00 80 65  
[mairie@chateaubourg.fr](mailto:mairie@chateaubourg.fr)

Horaires :  
du lundi au jeudi,  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
le vendredi, de 9h à 19h.

### Bibliothèque

Rue des Tours Carrées  
35220 Châteaubourg  
02 99 62 31 41  
[bibliotheque@chateaubourg.fr](mailto:bibliotheque@chateaubourg.fr)

Horaires : le mardi de 15h à 19h,  
le mercredi de 10h30 à 12h30  
et de 15h à 19h,  
le vendredi de 15h à 19h,  
le samedi de 10h à 13h.

### Maison Pour Tous

9 rue Louis Pasteur  
35220 Châteaubourg  
02 99 00 75 18  
[accueil.mpt@chateaubourg.fr](mailto:accueil.mpt@chateaubourg.fr)

Horaires : le lundi de 9h à 10h30,  
du mardi au jeudi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h30, le vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
et le samedi de 10h30 à 12h30.

[www.chateaubourg.fr](http://www.chateaubourg.fr)



[www.facebook.com/chateaubourg](https://www.facebook.com/chateaubourg)